

Monaco : 57 nations, 180 délégués

Autor(en): **G.L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **60 (1950-1951)**

Heft 1

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-558561>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Disons encore quelques mots, pour terminer, des visites que nous avons effectuées aux institutions et établissements qui ont bénéficié durant l'après-guerre de l'aide de notre pays. Partout nous avons pu constater que cette aide avait atteint le but que nous nous étions fixé, c'est-à-dire que les actions de secours que nous avons entreprises en faveur de l'Autriche — installations de baraques, envois de lits, de médicaments et d'appareils médicaux — n'ont

été que les bases sur lesquelles le pays a édifié ensuite par ses propres moyens tout ce qui restait à construire. Et durant ces dernières années la reconstruction du pays a été poursuivie avec une telle fermeté et une telle énergie que l'on peut affirmer que l'Autriche a franchi aujourd'hui le cap le plus difficile; elle a retrouvé son équilibre, le sentiment de son unité nationale, et il lui est permis maintenant de regarder l'avenir avec confiance.

Monaco: 57 NATIONS, 180 DÉLÉGUÉS

Le Conseil des Gouverneurs de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a tenu à Monaco, du 16 au 20 octobre 1950, sa 21^e session. 57 sociétés nationales s'y firent représenter sur les 68 que compte la Ligue, ce qui assura un grand succès à cette réunion au point de vue participation.

Trois sociétés furent admises comme nouveaux membres: les Croix et Croissants rouges d'Ethiopie, d'Indonésie et de Jordanie.

Après avoir adopté de nouveaux statuts et un règlement intérieur mieux adapté à ses besoins que le précédent, le Conseil aborda des problèmes de grande actualité tels que ceux des enfants grecs, des réfugiés dans le monde et de la condamnation des armes atomiques et aveugles. Il formula un nombre important de résolutions et de recommandations à l'attention des sociétés nationales, approuva une proposi-

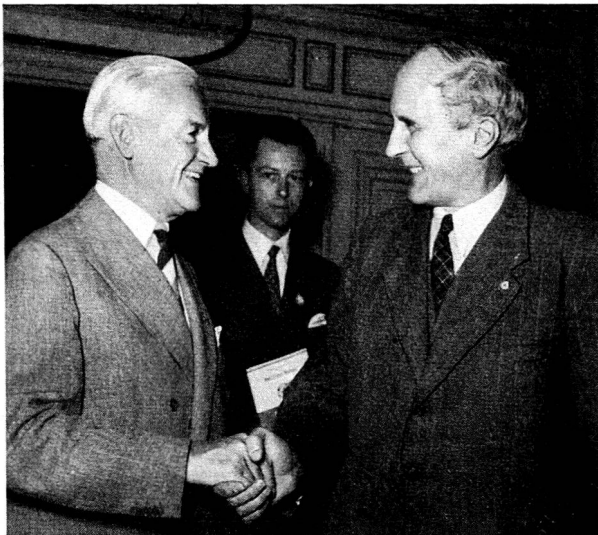
tion du Comité exécutif de maintenir définitivement le siège de la Ligue à Genève et procéda à l'élection de ses organes dirigeants pour la prochaine législature de deux ans.

Le nouveau président de la Ligue fut élu en la personne de M. Emile Sandström, président de la Croix-Rouge suédoise, qui remplacera à ce poste M. Basil O'Connor, ancien président de la Croix-Rouge américaine, qui avait déclaré vouloir renoncer à une réélection. Les cinq vice-présidences à répartir furent attribuées à des personnalités des Etats-Unis, des Indes, de la Turquie, de l'U. R. S. S. et du Venezuela, la sixième étant réservée d'office au président de la Croix-Rouge suisse en raison du fait que la Ligue a son siège dans notre pays. Les douze sociétés des pays suivants furent ensuite élues membres du Comité exécutif de la Ligue: Australie, Belgique, Canada, Chine, Espagne, France, Grande-Bretagne, Grèce, Iran, Norvège, Philippines et Yougoslavie.

La Croix-Rouge suisse, qui fut représentée à ce Conseil par son président, le Dr G.-A. Bohny, son trésorier général, M. Joseph Ineichen, et son secrétaire général, M. Gilbert Luy, reçut des mandats spéciaux au sein de la Commission du programme dont elle fait partie depuis six mois et fut élue dans la Commission de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

Ce 21^e Conseil des gouverneurs, très bien organisé par la jeune Croix-Rouge monégasque et le Secrétariat général de la Ligue, permit par ailleurs aux délégués de multiples échanges de vues sur un nombre important de problèmes particuliers. Il vit parfois des prises de position difficilement conciliables entre les sociétés des pays de l'Est et celles de l'Ouest, mais apporta cependant une nouvelle preuve vivante et reconfortante que la Croix-Rouge continue d'être un des seuls dénominateurs communs susceptibles d'être un symbole d'union et de confiance entre des sociétés représentant des millions d'hommes et de femmes du monde entier.

G. L.



Le nouveau président de la Ligue a été nommé en la personne de M. Emile Sandström, président de la Croix-Rouge suédoise. De gauche à droite: M. Emile Sandström, le nouveau président, M. Gilbert Luy et le Dr G.-A. Bohny, respectivement secrétaire général et président de la Croix-Rouge suisse.